

2008, l'année des cyber-prépas

L est 6 h 15, ce mardi 4 mars 2008, et la main de Léo Branchet s'abat sur son satané réveil. Léo, 18 ans tout rond, étudie en maths sup pour préparer les concours des écoles d'ingénieurs. La veille, il s'est couché tard pour terminer un devoir qu'il devait envoyer par courriel à un de ses professeurs. Aujourd'hui, le programme est encore bien lourd, concours obligent. Pour la matinée se profilent les cours et travaux dirigés. L'après-midi, c'est au tour des travaux pratiques et épreuves type concours. Pas beaucoup de temps pour souffler. Reste une petite chance qu'un professeur soit absent...

L'Intranet: outil miracle

Pour le vérifier, Léo allume son ordinateur et se connecte à l'Intranet de son lycée. En deux clics, Léo accède à l'espace administratif... Aucun prof n'est absent. En revanche, dans la classe de Brahim, le professeur principal n'est pas là. Comme son ami oublie systématiquement de consulter l'Intranet le matin, Léo sort son téléphone portable et lui envoie un texto: «*pa 2 mat a 8h, ton prof ai mala!*». Avant de prendre son bus, Léo transfère de son ordinateur portable sur son téléphone-baladeur les dernières chansons qu'il a téléchargées cette nuit avec sa liaison Internet à haut débit. Les écouteurs sur les oreilles, le trajet passe plus vite.

7 h 15. Simon Ciscomite, le professeur de physique, arrive. L'ordinateur portable sous le bras. Alors que Léo s'assoit comme les autres élèves étudiants derrière une console, le professeur allume le tableau interactif de la salle et demande à ses ouailles de sélectionner sur l'Intranet la date du jour. Instantanément, le titre du cours apparaît sur la page d'accueil. Pendant que

Dans cinq ans, si l'équipement informatique des classes préparatoires aux grandes écoles s'intensifie, le travail des élèves et des professeurs pourrait être révolutionné, estime la commission des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE). Imaginons la journée d'un étudiant de maths sup en 2008...

En attendant le numérique

Les classes préparatoires aux grandes écoles font leur révolution numérique. Un colloque international, organisé par la commission Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) interunions – émanation de différentes associations de professeurs de classes prépa – les 6 et 7 mai à l'Institut national des télécommunications à Evry (Essonne) devrait permettre une mise en commun des pratiques des enseignants dans ce domaine. Afin d'inciter les plus frileux à lever leurs dernières appréhensions, la commission TICE a imaginé la journée de Simon Ciscomite (*), professeur de prépas en 2008.

Selon cette commission, 99,6% des professeurs de prépas possèdent un ordinateur et la moitié utilisent une connexion à haut débit (ADSL). Les échanges de courriels entre collègues sont en constante augmentation, tandis que l'usage par les enseignants de logiciels spécifiques est proche de 80%. En revanche, seulement un peu plus de 60% des lycées ont une salle multimédia et 40% disposent de l'Internet à haut débit. P. J.

(* Anagramme de commission TICE

les élèves découvrent le programme des deux heures à venir, Simon Ciscomit décompte sur son ordinateur les absents – ceux qui ne sont pas connectés dans la classe – et tente de les joindre par chat (messagerie instantanée) sur leurs ordinateurs personnels pour s'assurer s'ils peuvent suivre le cours à distance. Bertrand, resté

11 h00. C'est l'heure des TIPE (travaux d'initiatives personnelles encadrées). Pendant une heure, grâce au dispositif de visioconférence, Léo et un de ses amis vont plancher sur des sujets avec une classe d'étudiants suisses qui travaillent sur les mêmes questions.

Midi. L'heure de déjeuner et l'occasion de se plonger dans *Spiderman 4*, le film té-

Léo reçoit automatiquement sa note. Ils sont allés un peu vite... 8/20.

16 h00. Après une courte pause, Léo doit encore passer son entraînement d'analyse de documents scientifiques, un des volets de l'épreuve TIPE aux concours des écoles d'ingénieurs. Le dossier à analyser a été téléchargé de l'intranet sur l'ordinateur portable de Léo. Il doit synthétiser en deux heures et quart les documents et présenter son travail via un logiciel de présentation. Grâce à sa connexion wi-fi (*wireless fidelity*, sans fil), Léo tente de surfer sur Internet pour voir si d'autres étudiants n'ont pas déjà travaillé sur ce thème et posté leurs résultats sur le réseau... Malheureusement, la salle de préparation ne laisse pas passer les ondes wi-fi. A Léo de se creuser la cervelle. La technologie ne remplacera jamais la réflexion.

Philippe Jacqué

Le professeur déroule son cours lacunaire sur le tableau électronique. Les étudiants le complètent sur leur propre écran avant de l'activer à la demande du professeur et de rendre la solution visible par tous.

chez lui pour un début de grippe, répond aussitôt: il suivra son cours via l'Intranet.

A peine cinq minutes sont passées que les choses sérieuses commencent. On revoit, grâce à la fiche figurant dans le cahier de texte virtuel présent sur l'Intranet, les grandes lignes du cours de la veille. Puis le professeur active une séquence vidéo. Léo adore, il s'agit de repérer via un extrait de film documentaire le phénomène du jour. La projection terminée, un questionnaire à choix multiples (QCM) s'affiche. Après que chaque élève a répondu, le professeur intervient, explique, recadre. Bien calé derrière son écran, Léo n'en perd pas une miette. Le QCM rangé dans les archives de l'Intranet, le professeur déroule son cours sur le tableau électronique. Il laisse des blancs que les étudiants doivent compléter sur leur propre écran. Et à chaque réponse, le professeur envoie quelqu'un au tableau... au sens figuré. Simon Ciscomit demande à un étudiant d'activer sa proposition pour la rendre visible par tous. Avant de conclure, le professeur donne une série de liens Internet à consulter pour approfondir la thématique abordée.

10 h00. Après une courte récréation, retour dans la même classe, pour la correction des travaux dirigés (TD). Déposés il y a une semaine sur le cartable électronique de chaque élève – accessible via l'Intranet –, les quatre exercices de mathématiques devaient être préparés à la maison. Pour les formules mathématiques, les étudiants utilisent une palette graphique, le reste est écrit grâce au clavier... Mais Léo a complètement oublié l'existence de ces exercices, malgré les fréquents rappels automatiques envoyés sur sa boîte courriel. Pour parer au plus pressé, il demande à un de ses amis de lui « refiler » les quatre devoirs, grâce à une clef USB, une sorte de disquette améliorée pouvant stocker 512 mégaoctets de données. Il transfère de l'ordinateur portable de son ami sur son ordinateur les fichiers de l'exercice. Le professeur n'y voit que du feu, même lorsqu'il l'appelle « au tableau » pour corriger un exercice.

lchargé la veille sur Internet, histoire de se détendre avant les travaux pratiques.

14 h00. En binôme devant chaque poste, Léo et Jean-Pierre tentent de comprendre le fonctionnement du logiciel de simulation et de réaliser les étapes assignées par le professeur. Après validation de chaque étape,

Sur la Toile

Pour les droits de l'enfant

« Messieurs, songez-y, c'est l'anarchie qui ouvre les abîmes, mais c'est la misère qui les creuse. (C'est vrai ! C'est vrai !) Vous avez fait des lois contre l'anarchie, faites maintenant des lois contre la misère ! (Mouvement prolongé sur tous les bancs. – L'orateur descend de la tribune et reçoit les félicitations de ses collègues.) » Pour retrouver ce discours de Victor Hugo prononcé le 9 juillet 1849 à la tribune de l'Assemblée, il suffit, dans la recherche par thèmes du site www.droitspartages.org, de choisir « Exclusion et maltraitance » et de sélectionner la période du XIX^e siècle. Dans la même rubrique, on trouve l'affaire Louise Ménard, accusée d'avoir volé du pain et finalement acquittée en 1898, car c'était pour nourrir ses enfants. Et dans les « Textes fondamentaux » figure en première place celui de la Convention internationale des droits de l'enfant de 1989. Ce site pédagogique, intitulé « Des droits de l'homme aux droits de l'enfant », est encore en chantier sur certaines rubriques, mais a déjà deux points forts : ses ressources documentaires et sa présentation historique et contextualisée des droits fondamentaux. Issu d'un projet d'Elisabeth Auclair (ex-présidente de la commission Droits de l'enfant de la Ligue des droits de l'homme) principalement financé par le ministère de l'éducation, le site est coproduit par les Cemea et l'association Droits partagés.

Luc Cédelle

www.droitspartages.org

